

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture



N° 35/2017

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 06/04/2017	L'an deux mil dix sept le quatorze avril à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 14/04/2017	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 17</i> <i>Votants : 25</i> <i>Ayant donné procuration : 8</i> <i>Absents excusés : 2</i> <i>Absent : 0</i> <i>Exclus : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, NOIROT Catherine (arrivée à 20h07), PLANÇON Aurélie, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Elisabeth, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminska. <i>Étaient représentés :</i> LIPSKI Jean-Pierre, MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne.
OBJET : <i>Tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire Année 2017</i>	<i>Procurations données :</i> LIPSKI Jean-Pierre a donné procuration à VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à PLANÇON Aurélie, LALLAOUA Nora a donné procuration à GRISEY David, DELMARRE Véronique a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine, GORGULU Alpay a donné procuration à BEDEZ Christian, GLAB Grégory a donné procuration à ATAR Nathalie, GROSJEAN Aline a donné procuration à JELIC Céline, MÉRAUX Jocelyne a donné procuration à RADREAU Sophie. <i>Absents excusés :</i> SEGAUD Grégoire, ADDE Patrick,
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 19</i> - <i>Contre : 6</i> - <i>Abstention : 0</i>	Monsieur Jean-Pierre LOUYS est nommé secrétaire de séance.

Par : Pour : 19 Contre : 6 Abstentions : 0

le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire à compter du 14 avril 2017 :

Restauration scolaire et Périscolaire :

TRANCHE QF	PRIX DU REPAS	TARIF 2h PÉRISCOLAIRE	TARIF 1.5h PÉRISCOLAIRE	TARIF 1h PÉRISCOLAIRE
0-580	4.10	1.60	1.20	0.80
581-900	5.20	2.00	1.50	1.00
>901	5.75	2.20	1.65	1.10
Extérieurs + hors planning	6.80	3.00	2.25	1.50

Le calcul du tarif dépend du Quotient Familial de référence fourni par la Caisse d'Allocations Familiales ; à défaut, il dépend des revenus figurant sur le dernier avis d'imposition. Sans ces informations, il sera appliqué le tarif maximum.

Fait et délibéré à Bavans, le 14/04/2017
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 14/04/2017
Publiée le 14/04/2017.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire